-

Déclaration liminaire CSA-L FS du 17 octobre 2023

Les sujets que nous aborderons aujourd'hui montrent d'une façon criante le détail que la DGFIP, comme la DGAFP, ne voit pas. Ce petit quelque chose présent dans chaque service et qui est, paraît-il, une ressource… Nous parlons bien sûr de l'humain.

Il fut un temps, pas si lointain, où la DGFIP mettait un point d'honneur à placer l'agent au centre de ces projets. On appelait cela le sens du service public, une vieille notion… Désormais, l'agent des finances publiques doit s'adapter à tout : FAQ, boîte à outils, nouveau logiciel sans vision usager, etc… C'est à l'humain de s'adapter à la machine, et plus l'inverse, c'est totalement contre nature !
Si les services « tiennent » face aux difficultés, ce n'est que grâce à l'implication et au sens du service public des agents. Cette dynamique vertueuse, point fort et historique de notre administration, trouve ses limites depuis quelque temps avec le constat d'un écœurement des plus anciens tandis que les nouveaux ne voient plus l'intérêt que leur travail peut leur procurer tant celui-ci est morcelé et industrialisé. Cette dégradation ne cesse de nous inquiéter :
charges de travail, urgences perpétuelles, perte de sens du travail, travail routinier et par listes, applications informatiques défaillantes, départ de « sachants », mise à mal de la cohésion d'équipe, ...
Solidaires Finances Publiques 43 aimerait que le plan annuel de prévention contienne la nécessité d'inclure les agents dans l'organisation du travail de leur service.
Car si, et c'est un euphémisme, nous savons que la Direction Générale n'accorde que peu d'intérêt aux déclarations liminaires de **Solidaires Finances Publiques 43** et que l'on peut éventuellement vous excuser de ne pas avoir comme livre de chevet le récent résultat de l'étude qualitative menée par l'IFOP suites aux annonces de ministre de l'époque et d'être ainsi passé à côté des constats sans appels que sont :

- la perte de confiance en nos dirigeants;
- la perte de sens du travail;
- la perte de culture commune;
- l'augmentation de la charge de travail;
- l'insécurité des agents sur leur avenir professionnel;
- les difficultés dans l'exercice des missions;
- le mal être des agents tous grades confondus...

Autant d'item qui viennent conforter les chiffres emblématiques de l'Observatoire Interne 2023 :
seulement 21 % des personnels s'estiment optimistes sur leur avenir ,61 %, donc près de 2 agent·es sur 3, estiment que leur motivation diminue, soit une augmentation de 11%, 57 % considèrent que les changements sont trop rapides, 70 % jugent que les possibilités d'avancement sont insatisfaisantes.
De ce fait, nous sommes curieux de savoir ce que vous avez à proposer (pouvez proposer) aux élu·es de la FS comme politique de prévention et actions correctives concernant directement les agentes et les agents de notre propre direction, victimes des choix nationaux ! Ces gens qu'il vous arrive de rencontrer de temps à autre avec l'obligation de leur dire que tout va bien et qu'aucun changement d'ampleur n'est à craindre avant 2027!! (est-ce la date de la fin du monde DGFIP ?)

Qu'avez-vous à répondre à leurs maux ? Car il ne faut pas l'oublier, comme tous les salariés nous subissons une dégradation majeure de notre pouvoir d'achat avec des revalorisations faibles par rapport à une inflation galopante (pour preuve le nombre et les montants des GIPA versées cette année). Cette urgence doit déboucher sur de réelles réponses tant au niveau Fonction Publique, qu'au niveau ministériel et à la DGFiP (vous, qui prônez la montée en compétence de vos agents....avec quelle contre-partie ?). Ainsi, nous invitons l'ensemble des personnels (dont vous faites partie) à signer massivement la pétition intersyndicale « Nous sommes la DGFiP ». Car reconnaître l'engagement des personnels de la DGFiP est une urgence. Elle passe par une revalorisation pérenne et immédiate de la rémunération pour tous.

Nous ne reviendrons pas sur les problèmes de GMBI. Mais ce sont bien les reports successifs de date limite, la communication nationale catastrophique et les bugs informatiques multiples en pleine période de campagne IR qui ont amplifié le mal être au travail grandissant, matérialisé par les nombreuses fiches de signalement du mois de juin, de services différents : CDIF et SIP.
La situation de ces services reste préoccupante vis à vis de la surcharge de travail et de l'épuisement des personnes. Ces agents peut-être de SIP, de SIE, d'accueil, de contrôle, de SGC, etc ...qui ont confié lors d'une visite médicale souvent spontanée, l'importance de leur charge de travail, la pression pour arriver à terminer leur travail dans les temps impartis, ou pour avoir le moins de retard possible, qui souffrent d'une perte de sens au travail tant la démotivation est grande, tant le travail de listes fournies par l'IA les privent de leur expertise et de leur savoir faire, tant les bugs informatiques les plongent dans des difficultés toujours plus prégnantes mais qui pourtant s'efforcent toujours et encore de répondre au mieux à l'usagère ou l'usager, de remplir leur mission d'intérêt général le tout sans aucune reconnaissance. Qu'allez-vous répondre à ces situations de souffrance voire d'épuisement professionnel qui naissent aussi dans votre direction ? En sachant que nationalement, dans le privé comme dans le public ce phénomène est sous évalué, sous déclaré. Qu'allez-vous répondre au délitement des collectifs de travail et à l'augmentation des agressions verbales et des conflits. **Solidaires Finances Publiques 43** attend vos réponses avec impatience !

Ainsi nous voilà à nouveau réunis pour cette séance de la **Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail** (FSSSCT) ce 17 octobre. **Solidaires Finances Publiques 43** ne peut que constater que nous n'avons pas beaucoup progressé dans l'appropriation de cette nouvelle instance ni en organisation interne ni en matière de prise en compte des risques professionnels et encore moins de dialogue social. Aussi, comme vous aimez rappeler aux agentes et aux agents leurs devoirs, nous vous rappelons le vôtre en matière de santé et sécurité à l'occasion de cette plénière. En parallèle nous déplorons toujours l'absence d'un règlement intérieur, les décrets étant de 2020 et la loi de transformation de la Fonction Publique de 2019 ! Sa rédaction a fait l'objet d'un cycle de discussions au sein de notre ministère «garantissant un dialogue social de qualité», il devait être examiné lors de la 1ère Formation Spécialisé de Réseau le 29 septembre 2023. La DGFIP ayant choisi de s'exonérer du travail réalisé en amont en présentant un Règlement Intérieur revu à sa mode, son adoption est encore reportée ! Sur ce point, **Solidaires Finances Publiques 43** souscrit totalement à la déclaration de l'intersyndicale nationale Solidaires, CGT, FO et de l'alliance CFDT/ CFTC exigeant qu'il soit tenu compte des remarques faites lors de son élaboration au niveau ministériel et directionnel par les organisations syndicales. Lors du CSAL-FS précédent, nous avions souligné l'impréparation de l'Administration en la matière. En effet, près de quatre ans après le vote de la loi délétère sur la Transformation de la Fonction Publique, le règlement intérieur de cette instance n'est toujours pas à l'ordre du jour et ne devrait pas l'être avant décembre au mieux... A condition de croire au Père Noël bien sûr ! Souvenons-nous avec ironie de l'argument d'un «dialogue social rénové» avancé à l'occasion de la mise en place des nouvelles instances !

Comme vous pouvez le remarquer les représentants de **Solidaires Finances Publiques 43** ne lâcheront rien quant aux conditions de travail subies par les collègues de la DDFIP 43, mais tiennent toutefois à terminer cette déclaration liminaire par un peu de positif en remerciant Mme

FERRELEC pour son investissement dans l'organisation des massages TUINA et découverte de l'acupression, ayant permis à bon nombre de collègues une bouffée d'oxygène dans ce quotidien bien souvent étouffant !

Les représentants Solidaires Finances Publiques 43 en CSAL-FS :
Guilhaume PONS/Noémie-Lucie BILLON/Jean-Louis DO CARMO (titulaires)
Jonathan COINTY/Eve CHAMPELOVIER/ Raphaël ROCHEDIX (suppléants)